PRIX EN ARGENT – CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

HAUTE PERFORMANCE

VERSION 1.0 – 7 AOÛT 2026

Si vous gagnez un prix en argent alors que vous représentez Gymnastique Canada et que les fonds sont versés par l'intermédiaire de la fédération, voici ce que vous devez savoir.

1 FONCTIONNEMENT DU PROCESSUS

1.1 ADMISSIBILITÉ AUX PRIX EN ARGENT

À la suite de l'événement, la direction ou la gestion de votre programme confirmera si un prix en argent a été attribué en fonction des directives de l'événement, des résultats obtenus et des renseignements fournis par WGYM.

1.2 FORMULAIRES REQUIS ET RENSEIGNEMENTS BANCAIRES

S'il s'agit de la première fois que vous recevez un prix en argent par l'intermédiaire de GymCan, il pourrait vous être demandé de fournir :

- vos renseignements pour le dépôt direct;
- votre numéro d'assurance sociale (NAS) aux fins de déclaration fiscale.

Vous devrez soumettre ces renseignements au moyen du formulaire sécurisé Renseignements de paiement.

1.3 TRAITEMENT DU PAIEMENT

Une fois que GymCan aura reçu le paiement du comité organisateur local (COL), le service des finances vérifiera que tous les renseignements requis pour le paiement sont au dossier avant de procéder au versement. Le paiement sera versé au ou à la délégué·e en dollars canadiens. Le montant versé tiendra compte du taux de change en vigueur au moment où les fonds sont déposés.

La direction ou la gestion de votre programme vous informera du montant exact à prévoir en dollars canadiens ainsi que de sa ventilation.

S'il manque des renseignements, le service des finances communiquera directement avec les bénéficiaires.

1.4 DÉCLARATION FISCALE

Les prix en argent versés par l'intermédiaire de Gymnastique Canada sont imposables. Les bénéficiaires recevront un feuillet T4A à la fin de l'année indiquant le montant total reçu.

2 RAPPELS IMPORTANTS

- Les paiements ne peuvent être traités tant que tous les renseignements requis n'ont pas été reçus.
- Les montants des prix en argent provenant de l'étranger peuvent varier légèrement en raison des taux de change.
- Assurez-vous que vos renseignements bancaires et vos coordonnées sont à jour.
- Conservez votre feuillet T4A aux fins de votre déclaration de revenus.

3 QUESTIONS?

Veuillez communiquer avec le/la directeur.ice ou le/la gestionnaire de votre discipline si vous avez des questions concernant l'admissibilité, les délais de paiement ou les documents requis.

4 ÉCHÉANCIER DU DOCUMENT

Version	Date	Changement(s)
Finale 1.0	7 août 2026	